

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SCEANCE DU 23 mai 2020**

**ELECTION DU MAIRE** : Madame Elisabeth GIRARD, présidente de séance, en qualité de doyenne, fait l'appel de tous les conseillers présents (11 présents) et les invite à procéder par vote à bulletin secret, à l'élection d'un maire : Madame Roselyne BEYSSAC est élue maire à la majorité absolue.

**FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINT** : Madame le Maire informe le conseil municipal que le conseil détermine le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif de 3 adjoints maximum. Après en avoir délibéré, et par vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de **2 postes d'adjoints**.

**ELECTION DES ADJOINTS** : Sous la présidence de Madame Roselyne BEYSSAC, élue maire, le conseil municipal procède à l'élection des adjoints par vote à bulletin secret ;

1<sup>er</sup> adjoint : Madame Ginette GALLET – ALLAIN élue à l'unanimité

2<sup>ème</sup> adjoint : Madame Didier CHAPYTS élu à l'unanimité.

**INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide, avec effet à ce jour, de fixer le montant des indemnités :

- Pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 25.5% de l'indice brut 1027,
- Pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 9.9 % de l'indice brut 1027.

**DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :**

Madame le maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion du renouvellement des membres du conseil, il y a lieu de désigner des représentants de la commune aux divers organismes extérieurs. Elle invite le conseil municipal à délibérer et à l'unanimité désigne :

<b>PARC LIVRADOIS FOREZ</b>	Serge GIBERT titulaire, Didier CHAPYTS suppléant
<b>SYNDICAT DES EAUX DE L'ANCE</b>	Ginette GALLET-ALLAIN, DIDIER CHAPYTS
<b>SICTOM</b>	Emilienne PRALONG, Ginette GALLET-ALLAIN
<b>SYNDICAT PARAGRELE</b>	Patrice CARLE
<b>SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE</b>	Marc SABIN, Virginie LANNOY
<b>SYNDICAT AGEDI</b>	Roselyne BEYSSAC
<b>CNAS</b>	Ginette GALLET-ALLAIN
<b>RESPONSABLE DEFENSE</b>	Elisabeth GIRARD

**DESIGNATION DES ELUS DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES :**

Madame le Maire propose de fixer les membres des diverses commissions communales, il a été décidé :

**COMMISSION FINANCES BUDGET :**

ROSELYNE BEYSSAC – ELISABETH GIRARD – VIRGINIE LANNOY – ALEXANDRE OULION – PATRICE CARLE

**COMMISSION ECOLE :**

GINETTE GALLET-ALLAIN – EMILIEENNE PRALONG – ELISABETH GIRARD

**COMMISSION VOIRIE – CIMETIERE :**

ROSELYNE BEYSSAC - GINETTE GALLET-ALLAIN – THOMAS REMOND – PATRICE CARLE – ALEXANDRE OULION – DIDIER CHAPYTS

**COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS :**

DIDIER CHAPYTS - THOMAS REMOND - MARC SABIN – ROSELYNE BEYSSAC

**COMMISSION COMMUNICATION :**

VIRGINIE LANNOY - SERGE GIBERT - EMILIEENNE PRALONG - MARC SABIN

**COMMISSION TOURISME ENVIRONNEMENT :**

DIDIER CHAPYTS - VIRGINE LANNOY - ROSELYNE BEYSSAC

**COMMISSION DES IMPOTS :**

EMILIEENNE PRALONG – THOMAS REMOND – GINETTE GALLET-ALLAIN

**COMMISSION D'APPELS D'OFFRES :**

SERGE GIBERT - GINETTE GALLET-ALLAIN - ALEXANDRE OULION - PATRICE CARLE  
ROSELYNE BEYSSAC -DIDIER CHAPYTS